



N° 36078-2018/1-ACTS/ DJA

Date du : 17 décembre 2018

Rapport de présentation

OBJET : projet de délibération modifiant la délibération modifiée n° 8-2014/APS du 6 juin 2014 portant désignation des représentants au sein des organismes extérieurs (GIEP-NC).

PJ : un projet de délibération.

Références :

- délibération n° 110/CP du 15 novembre 2018 relative à l'approbation de la participation de la Nouvelle-Calédonie au groupement d'intérêt public « Groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelles – Nouvelle-Calédonie (GIEP-NC) » ;
- délibération modifiée n° 8-2014/APS du 6 juin 2014 portant désignation des représentants au sein des organismes extérieurs ;
- délibération n° 68-2018/APS du 7 décembre 2018 approuvant la participation de la province Sud au groupement d'intérêt public « Groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelles – Nouvelle-Calédonie (GIEP-NC) ».

I - Groupement d'intérêt public « Groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelles – Nouvelle-Calédonie (GIEP-NC) / art. 78-4 à insérer

Le 7 décembre dernier, l'assemblée de province a approuvé la participation de la province Sud au GIP GIEP-NC. Les articles 20 et 23-1 de la convention constitutive du GIP prévoient que l'assemblée générale est composée notamment de :

- un collège institutionnel constitué de :
 - trois représentants du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;
 - un représentant du congrès ;
 - un représentant de chaque province.

Le conseil d'administration comprend dix membres disposant chacun d'une voix délibérative, dont :

- les sept membres du collège institutionnel siégeant à l'assemblée générale.

Enfin, il est précisé que « *les représentants des membres du GIP à l'assemblée générale sont désignés par les autorités compétentes ou par les assemblées délibérantes de ces membres* ».

Ainsi, il est proposé de désigner un représentant de l'assemblée de la province Sud, titulaire, ainsi que son suppléant, afin de siéger à l'assemblée générale et au conseil d'administration du GIP GIEP-NC.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.